

Devant le juge de paix

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 9

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

morphine non plus n'est pas sans utilité. Elle rend des services plus nombreux, plus précieux et meilleurs que le révolver, sans comparaison. Que venons-nous d'apprendre ? Que votre engin merveilleux vient de supprimer une jeune mère et de faire trois orphelins. Il n'y a pas là de quoi chanter ses louanges.

— Vous oubliez le brigand dont il a débarassé la société.

— La compensation est insuffisante.

— Le docteur a cent fois raison, dit avec chaleur Mme Malet.

— D'ailleurs, continua le docteur, il se défendait, cet homme. Tout bandit que l'on soit, on tient à sa peau. Quand on vous tire dessus, le mouvement instinctif, inévitable, si l'on est en mesure de le faire, c'est de répondre coup sur coup.

— Dans cet ordre d'idées, dit Salis, c'est alors Doiré qui a, en quelque sorte, tué sa femme ?

— Indirectement, oui, autant que j'en puis juger, dit franchement le docteur. Au lieu de faire feu, s'il avait crié : Au voleur ! le malandrin n'eût pas attendu la police pour détalier ; et madame Doiré serait encore l'heureuse mère que nous connaissions.

— Quoi qu'il en soit, dit Mme Villard, c'est un malheur irréparable.

— Dans ma jeunesse, dit le docteur qui causait volontiers, comme monsieur Salis, je ne sortais jamais sans armes. J'en étais fier et m'en croyais d'autant plus homme, d'autant plus crâne. Cette manie m'a passé, lors d'une méprise terrible dont fut victime un de mes camarades d'études. Fils unique, il habitait avec ses parents une maison en pleine campagne, à cette époque, et située, aujourd'hui, rue Président-Wilson. En 1877, il y eut, durant l'hiver (on ne parlait pas encore de cambriolages), plusieurs vols avec effraction dans des maisons isolées et même dans la banlieue immédiate. En prévision d'un attentat semblable, évidemment possible, le père de ce camarade ne dormait que le pistolet à portée de la main. Il n'était pas immensément riche, mais possédait, dans son salon, une collection de bibelots anciens de grande valeur. Pour plus de sûreté, il avait fait mettre son lit dans une pièce à côté du salon, servant autrefois de fumeur. En vue d'une fête de bienfaisance, nous organisons une représentation théâtrale avec, comme pièce de résistance, *La Mégère apprivoisée*. Mon camarade, fort joli garçon, de tournure élégante, de taille fine, avait été désigné, d'un accord unanime, pour le rôle principal, cette mégère étant jeune et fort jolie. Il avait accepté à l'insu de ses parents qui le tenaient de court et prétendaient en faire une petite fille modèle. L'étude de la pièce exigeait de nombreuses répétitions ; nous les faisions, la plupart du temps, le soir ; elles ne se terminaient, — ai-je besoin de vous le dire ? — souvent, qu'après le couvre-feu. Dans ce cas, il était de règle de donner deux gardes-du-corps à notre exquise *Mégère* et de l'accompagner jusque chez elle. Pour cacher ses rentrées tardives, de connivence avec la cuisinière qui tirait les volets au rez-de-chaussée, sans les crocher et laissait la porte ouverte, ce cher ami rentrait *en catimini* par la cuisine donnant sur le jardin. Or, une nuit, à peine avions-nous, du dehors, repoussé les volets, un coup de feu éclate, effroyable, dans la maison, nous glaçant d'horreur. Aussitôt des fenêtres s'éclaircissent, des gens effarés parcourent escaliers et corridors ; des voix confuses, des appels, des sanglots nous arrivent... Un cri déchirant... et nous entrons, saisis d'un pressentiment insurmontable. Sur le tapis du vestibule, au pied de l'escalier, notre infortuné camarade gisait inerte ; son père agenouillé, penché sur lui, ouvrant, avec des gestes fous, gilet et chemise ; et sa malheureuse mère affaïssée, évanouie de désespoir...

— Était-il mort ? balbutia Mme Malet.

— Oui, hélas, l'infortuné, en pleine vie, en pleine jeunesse, de la main de son père, qui mourut, huit semaines plus tard, de honte et de chagrin.

— C'est affreux ! dit Mme Villard.

— Voilà pourquoi, braves gens, mes amis, termina le docteur, même par la nuit la plus noire, je sors à tout heures sans autre arme que ma canne. Il ne m'est jamais rien arrivé de fâcheux ; sauf, quand d'aventure, un pochard me paraît avoir des allures de coupe-jarret. Vivons-nous dans un pays de brigand, pour avoir sans cesse un révolver en poche ou à portée de la main ? Sommes-nous des sauvages, pour faire feu au premier frisson, de la moindre alerte, au premier bruit insolite, suspect ? Il faut l'avouer, sous ce rapport, nous tenons encore du sauvage. Madame Malet a émis, tout à l'heure, la seule conclusion logique de ces drames du révolver, qui décèlent trop la sauvagerie et font couler tant de larmes : en interdire la vente au même titre que celle des poisons.

Henri Chardon.

Le chirurgien compatissant. — Un docteur venait de couper la jambe à un de ses clients. Un parent de la victime le prend à part :

— Pensez-vous, docteur, que le malade en réchappe ?

— Il n'y a jamais eu l'ombre d'un espoir !

— Alors, pourquoi le faire souffrir davantage en lui coupant une jambe ?

— Eh ! que diable, on ne peut pas dire tout de suite à un malade qu'il est perdu ; il faut bien l'amuser.

UN GRAND ECRIVAIN ROMAND : C. F. RAMUZ

MA prétention n'est pas d'analyser en quelques lignes l'œuvre de C. F. Ramuz. D'autres lui ont consacré de longs articles, de multiples brochures. Après leurs exposés parfois clairs, parfois obscurs, mais presque toujours savants, je ne puis que renoncer à la critique. Je sens trop mon infériorité dans ce domaine : mon manque d'érudition.

Pourtant, si j'ose vous parler un peu de cet écrivain, c'est que je ne résiste pas au plaisir d'exprimer pourquoi je l'aime et de dire bien haut qu'il m'apparaît comme un maître.

Longtemps je l'ai méconnu. Je n'ignorais pas son nom, car l'un ou l'autre de mes professeurs de français le dénigrait constamment. Si j'avais le malheur de mal faire une composition, je m'attirais l'inévitable raillerie : « C'est du charabia à la C. F. ».

C. F. c'était lui.

Plus tard, les mêmes plaisanteries se répétaient à son sujet, et je ne me souviens pas d'avoir entendu des louanges à son égard, si ce n'est durant ces toutes dernières années, après la consécration de son talent, par l'étranger. « C'est un original », grommelait-on, et, on lui en voulait de porter une pèlerine et de ne pas mettre un chapeau semblable à celui de papa, ou de l'oncle, ou de n'importe qui ; les gens déplorait probablement en plus de ne pouvoir lui reprocher d'avoir un œil de verre ou une jambe de bois, tant il est vrai que les hommes se montrent injustes dans leurs ressentiments.

Aussi, vous l'imaginez bien : le jour où des livres signés Ramuz me tombèrent sous la main, c'est avec un petit sourire ironique que je les ouvris. On m'avait tellement prévenu contre cet homme, que, sans le vouloir, j'étais préparé à le juger de parti-pris.

Je commençai la lecture.

Ces mots heurtés, ces syllabes dures m'exaspérèrent l'oreille. Ce style rocailleux, plein d'expressions du terroir, cette simplicité m'étonnèrent au lieu de me rebuter, et, finirent par me charmer. Evidemment, tout cela n'était pas du français : ce n'était ni clair, ni grammaticalement correct, et c'était façonné au mépris des règles.

— Evitez les répétitions, nous conseillaient-on, à l'école.

Oui... pensait Ramuz.

— Formez des phrases courtes, agréablement agencées : sujet, verbe, compléments directs et indirects.

Mais oui... c'est bon... pensait Ramuz.

— Evitez les *qui*, les *que*, les *donc*, les *parce que*, les *quand on*, les *lorsque*, les *et*, les...

Oui, oui, oui... ça va bien... pensait Ramuz, et toutes ces fautes il les commettait à chaque page, comme un mauvais élève.

Mais j'oubliai vite ces incorrections voulues pour admirer l'incomparable poésie de cette œuvre. Rien de banal ne me choquait et les images neuves, et les descriptions saillantes, et tout ce qui constitue la valeur d'un beau poème se trouvait dans ces pages, à profusion.

Il ne fallait pas chercher dans ces histoires (appelées à tort des romans) des intrigues compliquées, mais une peinture de la vie intime de chez nous. Cette vie est traduite avec une incomparable puissance : la rudesse des termes employés, la particularité de ce langage propre à l'auteur, tout contribue à l'expression de la mentalité romande. C'est notre cœur, c'est notre existence que Ramuz chante.

Et c'est intentionnellement que j'emploie ici le verbe chanter, afin de bien souligner que je considère Ramuz comme un poète, l'un des meilleurs de notre temps.

Au moment où tant de plumitifs flattent certains goûts vulgaires, bâclent leurs œuvres pour gagner de l'argent et se font une célébrité facile, Ramuz, lui poursuit un but unique et noble : accomplir une œuvre d'art. Incompris, blâmé, raillé, il perfectionne sa manière, dédaigneux des ignorants, des pédants ou des imbéciles qui tentent de le ridiculiser. Maintenant il s'impose.

Le public se montre puérite : il aime ce qui ne froisse pas ses préjugés ou ses conceptions, il applaudit aux mélodrames stupides, raffole des contes bleus, admire la musique facile comme la peinture banale et méprise le reste.

Or, le reste, c'est toutes les œuvres originales, toutes les tendances nouvelles, souvent intéressantes, tout ce que l'on portera aux nues dans dix ans.

Voilà pourquoi les vrais artistes sont en général longtemps méconnus et pourquoi tant de personnes attendent qu'ils soient morts pour les glorifier.

Voilà pourquoi le musicien Honegger fut traité d'insensé, le peintre Auberjonois de maniaque et l'écrivain Ramuz de fou.

Et cela fâche ceux qui se rendent compte que ces hommes-là jouissent d'un rare talent, et qu'ils mériteraient mieux qu'un hommage tardif débité sur leurs tombes.

Un de ces hommages qu'un petit orateur apprend de nuit, en se promenant de l'armoire à glace au lit de sa femme.

De sa femme qui ne peut pas dormir, qui se fâche et qui dit : « tu répéteras la suite, demain matin ».

André Marcel.

Les belles épîtres. — En voici une que l'on conserve précieusement dans les archives de V., où nous l'avons soigneusement copiée :

Monsieur le Syndic,
Monsieur le Conseil,

Je demande l'autorisation de construire un hangar pour élever des lapins en plâtre avec des briques au long du cimetière couvert en zinc.

Je m'engage à démolir Monsieur le Syndic quand le Conseil le désirera. (Suit la signature).

Nous espérons que M. le syndic de V. a donné tout de suite satisfaction à ce brave homme, avec l'entière approbation de son Conseil.

Il ne faut, d'ailleurs, pas trop blaguer, Un grand établissement de chaussures qui inonde, en ce moment, notre région de prospectus superbement illustrés, propose à sa clientèle des « Chaussures pour hommes de grand luxe » et « des bottes de fatigue pour dames en veau ciré ».

Devant le juge de paix. — Eh ! bien, Baudin, vous vous plaignez d'avoir été frappé par Borloz ?

— Oui, monsieur le juge, il m'a donné deux coups de pied dans le...

— Asseyez-vous sur ce mot ! La justice est suffisamment éclairée.

Il y a souvenir et souvenir. — Oh, docteur ! Je vous dois la vie, et je m'en souviendrai toujours.

— Vous vous trompez, mon cher ami ; vous me devez deux cents francs de visites, et j'espère que vous vous en souviendrez.